Image not found or type unknown

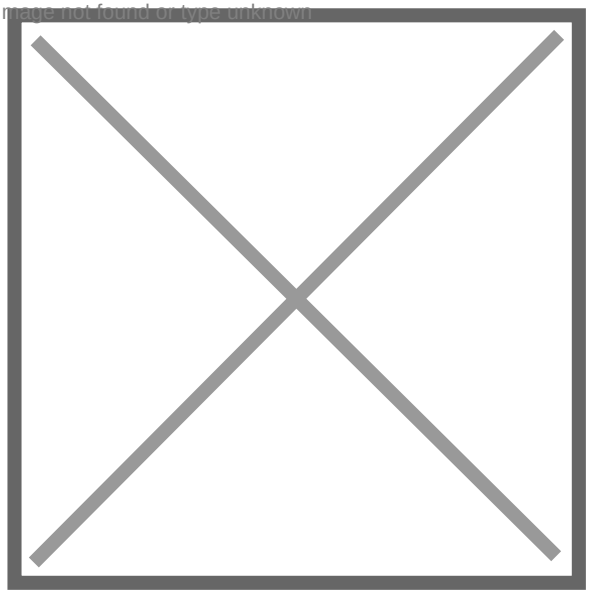

Comment divorcer et quel sont mes droits

Par **bottinelli**, le **10/08/2008** à **21:01**

je suis marié depuis 38 ans j'ai 57 ans nous sommes marié sur le regime de la communauté nous sommes propriétaire de notre maison moi je travaille toujours mon salaire est d'environ 650e mon mari est retraité il gagne 2000e nous avons chacun notre compte je souhaite divorcer pour diverses raison j'aimerais savoir si j'ai le droit d'une pension alimentaire même si je n'est plus d'enfants a charge que doit je faire es ce que je peut avoir un avocat gratuit vus mon salaire je suis completement perdu merçi a vous de me renseigner

Par **Marion2**, le **10/08/2008** à **23:03**

Bonsoir botinelli,
Etant donné vos revenus, vous avez droit à Aide Juridictionnelle totale (cette aide totale est acordée jusqu'à 885€/mensuels) - donc our vous, pas de frais, ni de justice, ni d'avocat.
Dans le cas d'un divorce, à moins que l'un des conjoint rachète la part de l'autre, il vous faudra vendre votre maison (le faire de préférence avant le divorce à cause des frais).
Vous pouvez demander une prestation compensatoire.
Il faut aller au greffe du tribunal de grand instance dont dépend votre domicile pour retirer un formulaire de demande d'Aidse Juridictionnelle et demander la liste des avocats qui acceptent l'Aide Juridictionnelle.
Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement.
Cordialement

Par **Marion2**, le **10/08/2008** à **23:05**

Merci de bien vouloir excuser les quelques fautes de frappe.

Par **sylvie1962**, le **05/06/2012** à **13:47**

bjr mon mari est adultere depuis novembre2011,ce dernier vit a droite a gauche.depuis le 30avril il m a rendu ma clé de l apt .nous avons une fille en commun.maintenant il me menace verbalement quels sont mes droit

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés